

Anacamptis coriophora
(L.) Bateman,
Pridgeon & Chase subsp.
coriophora

Espèces
menacées
en Franche-Comté

Famille: Orchidacées



Détail de l'inflorescence d'*Anacamptis coriophora*
subsp. *coriophora* (J.-M. CORBEIL)

Stratégie d'intervention (*)

5 4 3 2 1

Niveau de menace (critères UICN**)	France	LC
	Franche-Comté	EN
Rareté régionale	RR	
Statut de protection nationale	oui	
Statut de protection régionale	non	
Convention de Washington (CITES)	Annexe 2	
Déterminant ZNIEFF	oui	
Plan régional d'actions	2008	
Plan national d'actions	non	

Traits distinctifs

L'orchis punaise est une orchidée haute de 20 à 40 cm. Elle porte 4 à 10 feuilles étroitement lancéolées, engainantes sur la tige et bractéiformes sous l'inflorescence. Cette dernière est dense et composée de nombreuses fleurs de couleur pourpre vineux, plus ou moins lavées de vert olive, à odeur de punaise. Les sépales et les pétales sont soudés en casque pointu. Le labelle, charnu et rabattu vers l'arrière, est divisé en 3 lobes distincts, le médian étant un peu plus long que les latéraux. L'épéron est épais, conique et légèrement courbé vers le bas.

Biologie et particularités de l'espèce

La floraison s'étale généralement entre la mi-mai et la mi-juin. L'espèce est pollinisée par divers hyménoptères, surtout des abeilles et des bourdons et est disséminée par le vent (ses semences sont fines comme de la poudre).

La plante demeure peu visible, y compris en période de floraison, du fait de sa taille relativement faible et de sa couleur terne à dominante sombre (pourpre vineux). À l'état de rosettes, elle devient totalement impossible à repérer parmi la végétation prairiale.

Dans sa localité du Jura, l'espèce passe l'hiver sous la forme de rosettes de feuilles plaquées au sol et les hampes florales sont initiées juste après la feuillaison de la végétation ligneuse.

Écologie en Franche-Comté

L'orchis punaise est une espèce de pleine lumière qui se rencontre en milieu alluvial (vallée de l'Ain), au sein de prairies mésohygrophiles irrégulièrement inondables. Ces milieux sont fauchés et/ou pâturés extensivement (notamment en fin de saison).

La végétation qui caractérise ce biotope est composée à la fois d'éléments des prairies mésophiles et des pelouses mésophiles, ce qui lui confère une physionomie de pré maigre riche en espèces.

Répartition en Franche-Comté

Signalée sans précision sur la localisation dès 1808, par GUYENTANT, ce n'est qu'à partir de 1854 que les premières mentions localisées, qui concernent le pays de Montbéliard, sont publiées par CONTEJEAN (M. Bernard, 1822). Par la suite, ce secteur du Doubs fait à nouveau l'objet de citations dans diverses publications (THURMANN, 1849 ; FRICHE-JOSET et MONTANDON, 1856 ; PARMENTIER, 1894). Ce seront les uniques mentions connues pour ce département. En Haute-Saône, la plante est signalée une seule fois en 1896, par MAIRE, à Pont-du-Bois. Pour le Territoire de Belfort, FRICHE-JOSET et MONTANDON (1856), ainsi qu'Herbelin (1928-1931), indiquent l'espèce sur la commune de Delle.

Concernant le Jura, il faut attendre 1971 pour que l'espèce soit découverte à Châtillon, par L. VINCENT. Cette station sera revue par la suite jusqu'en 1994 et semble avoir actuellement disparu.

	Stations historiques < 1968	Stations Atlas (FERREZ <i>et al.</i> , 2001)	Stations nouvelles depuis l'Atlas	Stations contemporaines ***	Stations disparues depuis Atlas	Stations contemporaines menacées	Évolution conservation
25	> 2	-	-	-	-	-	↘
39	-	3	1	3	1	3	→
70	1	-	-	-	-	-	↘
90	1	-	-	-	-	-	↘
Franche-Comté	> 4	3	1	3	1	3	↘

(*) 5: rare en Franche-Comté mais peu menacé; 4: rare en France et Franche-Comté mais peu menacé; 3: action de conservation à court terme; 2: conservation prioritaire à court terme; 1: hautement prioritaire à court terme

(**) Critères UICN: DD = Données insuffisantes; LC = Non menacé; NT = Quasi menacé; VU = Vulnérable; EN = En danger; CR = En danger critique; RE? = Éteint régionalement?

(***) Regroupent les stations confirmées lors du bilan stationnel + les nouvelles stations + les stations non revues lors du bilan stationnel mais dont le maintien est possible (biotope favorable)

Orchis punaise *Anacamptis coriophora*

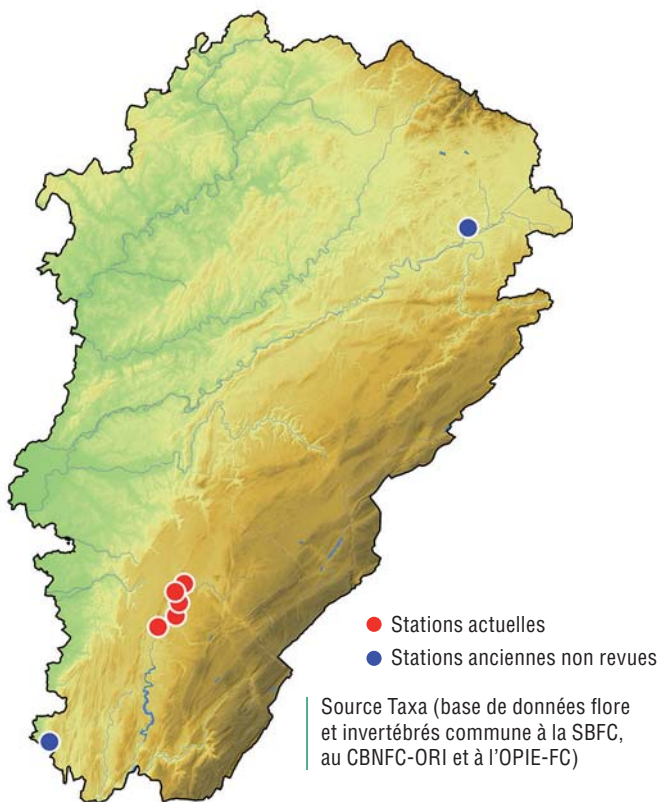
La plante est observée en 1985 par W. HOFFMAN sur la commune de Saint-Jean-d'Etreux. Cette parcelle sera reconvertie quelque temps plus tard en champ de maïs. Les trois stations actuelles, toutes localisées à la Combe d'Ain, ont été découvertes respectivement en 1980 (Montigny-sur-l'Ain) par D. ILHAT et M. PEPE, en 2005 (Marigny) par D. ILHAT et J. Humbert, puis 2008 (Pont-du-Navoy) par S. LAUNAY.

Responsabilité de la Franche-Comté et état de conservation du taxon

L'orchis punaise a été confirmée récemment dans trois stations de la Combe d'Ain (39), sur les communes de Marigny, Montigny-sur-l'Ain et Pont-du-Navoy. Une localité n'a pas été revue après 1994 (Châtilion) même si une partie du biotope semble avoir conservé ses potentialités d'accueil. Toutefois, les mentions des départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort n'ont pu être confirmées.

Depuis la publication de l'Atlas (FERREZ *et al.*, 2001), une nouvelle station a été découverte (S. LAUNAY, 2008) lors de prospections complémentaires ciblées sur l'espèce. Cette découverte, ainsi que la présence de biotopes favorables dans ce secteur du Jura, laissent présager l'existence d'autres populations non encore connues.

Toutefois, les localités présentent un état de conservation jugée moyennement favorable à défavorable. Toutes les parcelles abritant la plante sont menacées par l'intensification des pratiques agricoles (augmentation de la pression de pâturage et/ou des intrants) et la reconversion en champ cultivé (la population de Saint-Jean-d'Etreux a en effet disparue lors de la transformation d'une prairie en champ de maïs).



Réalisation et diffusion / mars 2016

Conservatoire botanique national de Franche-Comté
– Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANÇON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



région BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



En France, l'espèce a beaucoup régressé suite aux modifications des régimes hydriques, à l'intensification ou à la reconversion des prairies de fauche. Cependant, elle est encore largement distribuée dans la plupart des régions situées au sud de la Loire, même si elle est devenue partout rare à très rare. La responsabilité de la Franche-Comté dans la conservation de l'espèce est donc faible.

Plan d'action, mesures conservatoires

- Contractualiser de façon pérenne avec les exploitants agricoles et les propriétaires en vue d'assurer la protection de la plante dans son milieu.
- Accompagner les gestionnaires locaux lors de la mise en place de pratiques agricoles plus en adéquation avec les exigences de l'espèce (retard de la date de fauche, limitation des intrants et de la pression de pâturage).
- Rechercher de nouvelles localités dans les secteurs favorables de la Combe d'Ain.
- Compléter les connaissances concernant la biologie et l'écologie de la plante en Franche-Comté.

Références bibliographiques

- CONTEJEAN C., 1854. *Enumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard*, Besançon, Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils, 247 p.
- FERREZ Y., PROST J.-F., ANDRE M., CARTERON M., MILLET P., PIGUET A. ET VADAM J.-C., 2001. *Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté*, Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique / Turriers, Naturalia Publications, 312 p.
- FRICHE-JOSET PERE, MONTANDON F.J., 1856. *Synopsis de la flore du Jura septentrional et du Sundgau*. Mulhouse, Imprimerie J.P. Risler, 409 p.
- GUYENTANT S., 1808. *Catalogue des plantes à fleurs visibles, qui croissent dans les montagnes du Jura, et dans les plaines qui s'étendent depuis ces montagnes jusqu'à la Saône*. Besançon, 56 p.
- HERBELIN L., 1928-1931. Nouvelle flore du territoire de Belfort. *Bull. Soc. Belfort émul.*, 42 : 209-257 ; 43 : 257-312 ; 45 : 205-264.
- MAIRE R., 1898-1906. Contribution à l'étude de la flore de la Haute-Saône. *Plantes vasculaires. Bull. de la Société grayloise d'émulation*. Fasc. II à VII, n°1 p. 158-194 ; n°2 p. 311-323 ; n°3 p. 270-291 ; n°4 p. 341-367 ; n°6 p. 181-220 ; n°9 p. 117-159.